



D.U. Mobilité + Professionnalisation

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ Certificat complémentaire au diplôme de master Management du tourisme sportif ouvert à tous les étudiants.

Une année de professionnalisation, ou d'expérience à l'étranger, est devenue une carte maîtresse dans la valorisation de son parcours d'étudiant, pour trouver un emploi ou avoir une réflexion plus juste et plus nuancée sur un monde de + en + multiculturel, professionnel et médiatisé.

Elle ouvre l'étudiant à d'autres logiques de management, lui propose des solutions aux défis de la société de demain, et lui permet d'acquérir le recul nécessaire par rapport à sa propre expérience.

Cette expérience doit, à long terme, améliorer la capacité d'adaptation de l'étudiant à d'autres milieux culturels et donner une dimension plus mature à son style de management.

Elle est sanctionnée par le diplôme d'université « Mobilité + professionnalisation ».

Témoignage de Dorian Coulon, 17/07/19 :
"Cette année de césure a déjà porté ses fruits car lors de mes entretiens, le voyage en Pologne était plébiscité. J'ai pu ainsi ajouter quelques lignes dans mon CV, ce qui lui a donné du poids."

Objectifs

L'année de « mobilité + professionnalisation » a pour objectif d'acquérir de l'expérience professionnelle et/ou d'affiner son projet professionnel pour capitaliser des pratiques valorisables auprès de futurs employeurs. Ce dispositif est particulièrement adapté pour une mobilité à l'étranger.

Le dispositif « Mobilité + Professionnalisation » proposé par le département Management du Sport de l'UFR Staps de Montpellier permet de suspendre son cursus universitaire pendant un an, entre 2 années d'études. C'est en même temps une occasion de prendre un recul sur son parcours.

Quel projet personnel ?

- un stage ou un emploi en France ou à l'étranger,
- préparer un projet de création d'activité professionnelle,
- approfondir une langue étrangère, à l'occasion d'un voyage d'étude,
- mêler périodes de professionnalisation (stages ou emplois) et périodes d'études en France ou à l'étranger,
- tout autre projet personnel (par exemple à caractère humanitaire, associatif, ONG, séjour linguistique), en France ou à l'étranger.

Le critère reste dans tous les cas l'acquisition de compétences utiles pour le projet professionnel ou le projet d'études de l'étudiant.

Mobilité + Professionnalisation

4 avantages pour se lancer dans 1 année de Mobilité + Professionnalisation



Organisation du D.U.

Le dispositif « **Mobilité + Professionnalisation** » est organisé sur 12 mois, dans le cadre d'un diplôme d'université (D.U.) intitulé « Certificat complémentaire au diplôme de master ». Pendant l'année du dispositif « Mobilité + Professionnalisation », l'étudiant conserve le statut étudiant (et les avantages associés).

La réussite de votre année de « **Mobilité + Professionnalisation** » débute dès votre inscription ! par la recherche de stage ou l'organisation de votre projet professionnel ou de voyage ! A l'issue de l'année, la validation du D.U. permet d'obtenir le certificat complémentaire au diplôme de master attestant de cette expérience.



9 bonnes raisons de choisir le D.U. "Mobilité + Professionnalisation"

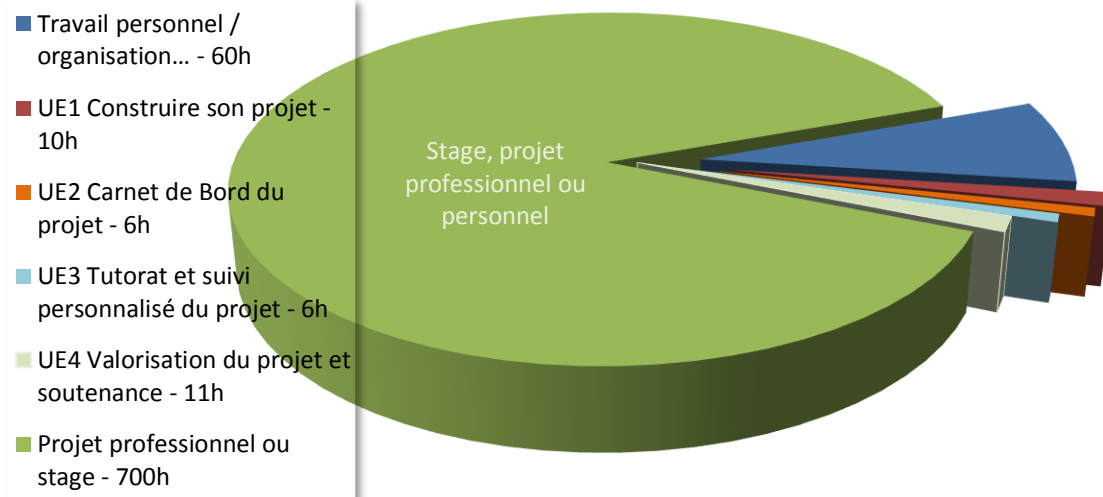
1. Vous développez et réalisez un **projet personnel** : stage, stage + études, approfondissement linguistique...
2. Votre projet peut se dérouler sur **5 à 9 mois**, en **France** ou à l'**étranger** ;
3. Vous conservez le **statut étudiant** et ses avantages durant l'année de D.U. (bourses de mobilité, conventions de stage...);
4. Vous êtes accompagnés dès le début, **et tout au long du dispositif**, par un tuteur universitaire ou professionnel ;
5. Vous renforcez votre parcours d'études avec une **expérience et des compétences à valoriser** sur votre CV pour la suite de vos études comme sur le marché du travail ;
6. Vous **affinez votre stratégie** pour votre projet professionnel ;
7. Votre **année de mobilité ou de professionnalisation est reconnue** par le certificat complémentaire au diplôme du Master ;
8. Vous gagnez en autonomie et **développez vos qualités personnelles** ;
9. Et si vous partez à l'étranger, vous découvrez une autre culture, vous maîtrisez une langue...

La poursuite des études

Au retour de l'année de mobilité ou de professionnalisation, reprise du cours des études en fonction de votre admissibilité (candidature en M1, ou M2, etc.).

> Il est donc important de prendre rendez-vous avec les enseignants responsables de l'année N+1 pour leur expliquer le projet que vous souhaitez mettre en œuvre.

Programme du diplôme universitaire, certificat complémentaire au master Management du tourisme sportif (MTS)



Enseignements et accompagnement = 29 heures

- ▶ UE1 : Construction et présentation du projet (6h collective + 4h d'accompagnement individualisé en petit groupe avec un enseignant)
- ▶ UE2 : Préparation du carnet de bord de stage (6h collective)
- ▶ UE3 : Réalisation du projet – accompagnement et tutorat durant le projet (jusqu'à 6 heures individualisées si nécessaire) ;
- ▶ UE 4 : Atelier valorisation du stage et des compétences. Préparation du rapport de césure, présentation du bilan : dossier + soutenance (6 heures collective & jusqu'à 3 heures individualisées)

Travail personnel estimé à 60 h (30 heures complémentaire à la préparation du projet de professionnalisation, 30 heures de rédaction du rapport de césure)

Stage projet professionnel ou personnel = 700h

(924 heures maximum en cas de stage dans une même entreprise).

Tarifs de la formation

- Frais pédagogiques : 450 €

Responsables & informations

- André GALY andre.galy@umontpellier.fr

- Eric PERERA eric.perera@umontpellier.fr

Composition du dossier d'admission :

- Lettre de candidature
- Dossier de candidature
- CV

Dépôt du dossier de candidature avant le 16 juillet 2021

Clôture des dossiers admis le **31 juillet 2021**

Début des cours **octobre 2021**